



République du Sénégal

Un Peuple-Un But-Une Foi

1287

MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Unité de Coordination et de Suivi de la Politique Economique - UCSPE

Bilan-diagnostic pour la formulation du Document de Politique Economique et Sociale

REVUE 2011

Etat d'avancement de la mise en œuvre du DSRP-II en 2010

Table des matières

I. Contexte général.....	2
II. AXE 1 : CREATION DE RICHESSES	3
III AXE 2 : ACCES AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE	6
IV AXE3 : PROTECTION SOCIALE ET GESTION DES RISQUES DE CATASTROPHES.....	9
V AXE4 : BONNE GOUVERNANCE ET DEVELOPPEMENT DECENTRALISE ET PARTICIPATIF.....	109

I. Contexte général

Les années 2000, notamment à partir de 2003, sont marquées par la mise en œuvre du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP-I), réactualisé en 2006 pour couvrir la période 2006-2010 (DSRP-II). Ce document s'est avéré être le cadre de référence partagé en matière de politique économique et sociale pour la croissance et la réduction de la pauvreté. A cet effet, il a permis de mobiliser des ressources, dans le contexte général de poursuite des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) à l'horizon 2015 et de réduction de la pauvreté en particulier.

Dans le cadre du suivi de la mise en œuvre de la stratégie de réduction de la pauvreté sur la période 2006-2010, le Sénégal s'est engagé auprès de ses partenaires, à rendre compte des réalisations à travers une revue annuelle conjointe qui permet de faire un rapport d'avancement de mise en œuvre des activités prioritaires déclinées dans le DSRP II.

Pour l'année 2011, la revue coïncide avec le processus de validation du nouveau Document de Politique Economique et Sociale (DPES 2011-2015) et devra se tenir selon un schéma plus allégé qui se focalisera sur l'appréciation en 2010 de la situation des indicateurs retenus dans la liste restreinte. Dans cette perspective et par circulaire n° 1564/PM/SGG/SP du 14 Avril 2011, le Premier Ministre a instruit les Ministères à tenir des réunions ou revues sectorielles. Les résultats issus des différentes réunions ou revues sectorielles serviront de complément au bilan diagnostic déjà effectué sur la période 2006-2009.

Le présent document dresse la situation des indicateurs en 2010 dont l'analyse repose sur les axes stratégiques et uniquement sur les secteurs figurant sur la liste restreinte.

II. AXE 1 : CREATION DE RICHESSES

La création de richesses repose sur un cadre macroéconomique stable à travers la mise en œuvre de politiques sectorielles et multisectorielles orientées vers la réduction de la pauvreté. L'analyse traite le cadrage macro économique des secteurs productifs et des secteurs d'appui à la croissance par une appréciation de la progression des indicateurs retenus dans la liste restreinte. Ainsi, les résultats enregistrés en 2010 restent variables d'un sous secteur à un autre.

Cadrage macroéconomique

L'économie sénégalaise reste marquée en 2010 par une évolution relativement bonne de l'ensemble des indicateurs macroéconomiques. Elle s'est redressée avec un **taux de croissance du PIB réel** de 4,2% pour une prévision initiale de 4% et contre 2,2% en 2009. Cette situation est due à la bonne tenue des secteurs primaire et tertiaire qui ont atteint respectivement +4,5% et +4,9%. En revanche, cette reprise a été atténuée par le ralentissement du secteur secondaire (+2,9%) imputable en partie aux difficultés d'approvisionnement en électricité qui se sont accentuées dans la seconde moitié de l'année.

S'agissant de **l'inflation** mesurée par l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC), elle s'est établie en hausse de 1,2% en 2010 par rapport à l'année 2009.

Pour ce qui est de la **gestion budgétaire**, elle s'est améliorée par la bonne évolution des recettes budgétaires et la maîtrise des dépenses publiques. La pression fiscale aurait atteint 18,9% en 2010 contre 18% en 2009, dépassant le plancher communautaire fixé à 17%, reflétant l'amélioration de l'efficacité des services de recouvrement et l'élargissement de la base taxable.

Quant aux dépenses totales et prêts nets, ils sont évalués à 1722,8 milliards en 2010 contre 1608 milliards en 2009, soit une hausse de 114,9 milliards. Cette augmentation est imputable aux dépenses d'investissement, aux dépenses de personnel et aux intérêts sur la dette publique. **Le déficit public** a été légèrement réduit, passant de 4,9% du PIB en 2009 à 4,5% du PIB en 2010. Le solde budgétaire de base hors dépenses effectuées sur ressources PPTE et IADM, s'est établi en déficit de 1,8% du PIB en 2010.

Concernant les échanges avec l'extérieur, ils sont caractérisés en 2010 par une amélioration du compte courant dont le déficit hors dons, exprimé en pourcentage du PIB, ressort à 6,1% en 2010 contre 7,1% en 2009. Globalement, le solde de la Balance des Paiements est excédentaire de 129,4 milliards, soit une amélioration de 33 milliards par rapport à 2009.

La récente évaluation menée conjointement par la Banque Mondiale et le Sénégal révèle que la pauvreté aurait stagné sur la période 2005 à 2009 avec une incidence de la pauvreté des individus passant respectivement de 50,8% à environ 50,7%. Le niveau de croissance atteint en 2010 ne milite pas en faveur d'une baisse significative de l'incidence de la pauvreté. Par contre, elle aurait reculé légèrement à Dakar, et se serait stabilisée dans les autres centres urbains mais avec une faible augmentation en milieu rural.

Secteurs productifs

Dans le domaine de l'**Agriculture**, les résultats enregistrés restent mitigés. Le **rapport entre production irriguée et production totale** est passé de 21% en 2009 à 26,7% en 2010, soit une hausse de 5%, sensiblement en dessous de la cible de 27,1%. Cependant cette évolution cache des disparités entre la vallée qui recèle le plus grand potentiel d'eaux de surface et le reste du pays où les activités de développement de cultures irriguées restent encore timides du fait de faibles investissements pour la maîtrise de l'eau. Les efforts fournis par l'Etat, dans le cadre de la mise en œuvre de la GOANA, n'ont pas suffi à obtenir les résultats attendus dans le domaine de l'irrigation. Des actions soutenues devront être poursuivies et amplifiées pour davantage booster l'irrigation et favoriser sa répartition équitable sur l'ensemble du territoire national.

La **production céréalière** est passée de 1 825 306 tonnes à 1 767 822 tonnes, soit une légère baisse de 5%. Néanmoins, cette baisse n'a pas empêché de dépasser la cible fixée en 2010 (1 374 828 tonnes) du fait des efforts entrepris par l'Etat dans le processus de couverture des besoins céréaliers.

Pour le sous secteur de l'**Elevage**, la **production de viande et d'abats** estimée à 176.840 tonnes en 2010, a connu une progression de 6% par rapport à l'année 2009 (166.000 tonnes), avec une bonne performance notée pour toutes les filières, en particulier celle de l'aviculture industrielle, qui tirerait toujours profit du maintien de la mesure d'interdiction d'importation suite à la menace liée à la grippe aviaire. La production est répartie comme suit : 43% de viande bovine, 26% de viande de volaille, 23% de viande de petits ruminants et 8% de viande porcine. Malgré cette progression, la cible retenue pour 2010 (187000 tonnes), n'a pas été atteinte. Ceci, tient principalement à une production largement en deçà des prévisions et à des carcasses moins lourdes que prévues pour les petits ruminants et les porcins. La **production de lait** porte sur un volume de 180,9 millions de litres en 2010, contre 167 millions de litres en 2009, dépassant la cible (162 millions de litres). Les performances enregistrées résultent des efforts fournis par l'Etat en direction du développement de la filière, dont les effets ont été amplifiés par des conditions d'élevage satisfaisantes résultant d'une très bonne saison des pluies.

Concernant le sous secteur du **Tourisme**, le **nombre d'entrées de touristes par an** est passé de 810 000 en 2009 à 842 400 en 2010. Malgré cette évolution, la cible prévue n'a pas été atteinte (900000). Cette situation découle en partie de la persistante des contraintes liés à la faible promotion de la destination Sénégal et des aménagements touristiques et de la conjoncture économique mondiale.

Globalement, pour les secteurs productifs, bien que des performances aient été notées, les résultats obtenus restent en deçà des attentes.

Les secteurs d'appui à la croissance

Indicateurs à renseigner pour l'année 2010 :

Nombre de MW mis en service (Puissance installée)

Nombre de MWh produits (Energie disponible)

Nombre de PREMs mis en œuvre

Taux d'électrification rurale

La mise en œuvre du DSRP II a été marquée, dans le domaine des **Infrastructures** par l'exécution du PST2, du PAMU achevées en décembre 2008 et du PATMUR. Le Gouvernement a consenti d'importants efforts avec la mise en place du FERA, devenu opérationnel en 2010 et qui a permis d'augmenter le niveau des ressources allouées à l'entretien routier. Le budget est passé de 37 milliards en 2009 à 45 milliards FCFA en 2010. Ainsi, le *nombre de km de route non revêtue classée récupérée par an* est passé de 106 km en 2009 à 662 km en 2010, dépassant l'objectif de 400 km. De même, le *nombre de km de route revêtue classée récupérée* a évolué de 689 km en 2009 à 698 km en 2010, pour une cible de 400km. Cette performance s'explique donc par l'accroissement des ressources consacrées à l'entretien routier.

Le *nombre de km de pistes de désenclavement construites en milieu rural* est passé de 209 km en 2009 à 176,5 km en 2010, mais l'objectif de 250 km n'a pas été atteint. Cette contre performance s'explique par d'une part, les requêtes de financement adressées aux partenaires techniques et financiers pour la mise en œuvre du programme des 590 km qui n'ont pas encore rencontré d'écho favorable, et d'autre part, les crédits nécessaires au financement de la réalisation des 250 km de pistes non prévus dans le BCI. Cependant, l'étude technique d'exécution pour la réalisation de 590 km de pistes de désenclavement dans les régions de Diourbel, Fatick, Kaolack, Kolda, Saint Louis, Matam, Louga, Thiès et Tambacounda a été finalisée.

Dans le domaine de la micro-finance, le réseau des Systèmes Financiers Décentralisés (SFD) s'est considérablement densifié au cours de cette dernière décennie. Le nombre de bénéficiaires est passé de 1 299 356 en 2009 à 1 400 565 en 2010, soit un écart positif de 322936 représentant un dépassement de 29% par rapport à la valeur cible de 2010 (1 077 629). Cette avancée remarquable constatée au niveau de l'évolution du sociétariat est due principalement aux effets des interventions au niveau de l'extension de l'offre de services des SFD dans des zones non desservies, notamment dans les zones rurales et périurbaines. Cependant des contraintes demeurent, notamment au niveau de la professionnalisation et le financement du sous-secteur, de l'accès et de la transparence, ainsi que l'extension et la diversification de l'offre.

EMPLOI

Contributions attendues.

Indicateur à renseigner :

- Taux de sous-emploi
- Taux d'activité

Dans le domaine de l'**Equité et Egalité de Genre**, le *pourcentage de femmes dans les instances de prise de décision* a enregistré des avancées significatives en 2010. En effet, les femmes représentent 30 % des parlementaires. La loi sur la Parité absolue homme/femme dans les institutions totalement ou partiellement électives votée en 2010, s'inscrit dans la dynamique d'autonomisation de la femme et vise à permettre un meilleur accès aux instances de prise de décision.

III AXE 2 : ACCES AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE

La mise en place d'infrastructures de base et mieux réparties géographiquement ainsi que la mise à la disposition des populations de **services sociaux** indispensables constituent des préalables pour renforcer le stock de capital humain et apporter des solutions viables à la demande sociale à travers des investissements conséquents.

Dans le Secteur de l'**Education et de la Formation**, le Programme Décennal de l'Education et de la Formation constitue le cadre opérationnel et vise entre autres l'universalisation de l'achèvement du Primaire, la résorption des disparités genre, l'éradication de l'analphabétisme et l'orientation de la formation professionnelle vers le marché du travail. Ainsi, en 2010 le *taux brut d'admission au CI (TBA)* est passé de 123,6% contre 117,5% en 2009, dépassant ainsi la cible de 110,3%. Chez les Filles, le TBA est de 129,7%, soit un gain de 20 points par rapport à l'objectif (109%). Il reste supérieur à celui des Garçons (117,7%). Ces résultats sont imputables aux efforts consentis par l'Etat et divers partenaires, dans la sensibilisation pour l'inscription des enfants en âge scolaire. Toutefois des disparités régionales sont enregistrées, notamment dans les académies de Diourbel (78,4%) et de Kaffrine (89%) qui révèlent une insuffisance dans l'accès au cycle primaire.

Concernant le *taux brut de scolarisation*, la tendance observée sur la période 2008-2010, reste favorable à l'atteinte de la cible en 2015. En effet, le *taux brut de scolarisation (TBS)* a atteint 94,4% en 2010 contre 92,5% en 2009, soit un écart de +1,9 points. L'indicateur a progressé de +2,8 points par rapport à la cible de 2010 (91,6%). Par ailleurs, le TBS des Filles a dépassé de 3,7 points son objectif alors que celui des Garçons n'a pas été atteint.

Le *taux d'achèvement du primaire (TAP)*, a atteint 59,1% en 2010, contre 59,6% en 2009 pour une cible de 66%. Les facteurs qui limitent la progression de l'indicateur sont essentiellement liés à la demande de scolarisation primaire non satisfaite et le poids encore important des redoublements et abandons. Toutefois, des disparités importantes sont observées à travers les résultats des régions. A cet égard, les régions de Dakar (91,5%) et Ziguinchor (84,4%) ont une performance largement favorable à la réalisation de l'achèvement universel à l'horizon 2015, à l'opposé de celles de Kaffrine (24,5%), Diourbel (33,2%), Tamba (37,2%) et Louga (44,5%).

Pour ce qui est de l'**Enseignement Technique et la Formation Professionnelle (ETFP)**, le *taux d'accroissement des effectifs* a baissé par rapport à 2009, en passant de 6% à 4% en

2010 et a connu un retard de 2 points par rapport à la cible de 6%. Cette baisse s'explique par l'insuffisance de la couverture de la carte de l'ETFP et les retards dans les programmes de construction d'infrastructures.

En ce qui concerne l'**alphabétisation**, les *effectifs enrôlés* ont évolué de manière satisfaisante, comparés à l'année précédente. Ainsi, 115 526 *apprenants* sont enregistrés en 2010 dans les programmes d'alphabétisation pour un objectif de 92893, contre 77 988 en 2009. En termes de répartition, les femmes représentent 86,28% de l'effectif dépassant l'objectif de 70%. Ce résultat est le fruit de programmes déroulés par l'Etat (Programme d'Alphabétisation Qualifiante des Adultes), les Collectivités locales et les autres acteurs. En revanche, l'insuffisance des ressources allouées au sous secteur et la faible implication des collectivités dans la prise en charge de cette compétence transférée limitent encore les résultats requis pour réduire significativement le stock d'analphabètes.

Globalement, d'énormes efforts ont été consentis dans le secteur de l'éducation et de la formation. Cependant pour l'atteinte des OMD, des efforts supplémentaires doivent être faits pour améliorer le taux d'achèvement du cycle primaire.

SANTE : Contributions attendues (analyse des résultats enregistrés en 2010)

Indicateurs à renseigner:

- Taux de couverture en TPI2
- Proportion d'accouchements effectués dans les formations sanitaires (assistés par du personnel qualifié)
- Proportion d'enfants (0 à 11 mois) complètement vaccinés

Les performances des différents Programmes de santé n'ont pu être mesurées correctement à cause de la rétention des informations décidée par des syndicats des travailleurs du secteur. Les données sur les indicateurs du DSRP ne sont pas exhaustives. Cependant, pour le Sida et la nutrition communautaire, les données sont disponibles.

Selon les résultats des sites sentinelles, le taux de prévalence du sida en 2010 est de 0,9% pour une cible de 1,3% soit un écart de -0,4%. Ce résultat traduit une performance du programme par rapport à cet indicateur car largement au-dessous de l'objectif de 3% fixé pour la cible DSRP.

On note une forte féminisation de l'épidémie avec un ratio de 2,25(9 femmes touchées pour 4 hommes). Par ailleurs, même si dans la quasi-totalité des régions, la prévalence VIH est en dessous de 1%, dans les régions de Ziguinchor et de Kolda, elle dépasse 2% dans la population générale

Depuis l'année 2004, l'augmentation des sites dans le cadre de la décentralisation et du passage à l'échelle s'est traduite par l'augmentation significative du nombre de PVVIH sous traitement. Ainsi, le *nombre de patients sous ARV* est passé de 12249 en 2009 à 14 408 en

2010 (supérieure aux prévisions fixées à 10 493). Des efforts considérables sont notés dans la prise en charge des femmes enceintes séropositives.

On note aussi une bonne décentralisation au niveau des régions. En effet en 2009 près de 70% des nouveaux malades mis sous ARV l'ont été dans les régions autres que Dakar.

L'intégration du dépistage dans les structures de santé, la décentralisation des services de conseil dépistage au niveau des postes de santé et les stratégies avancées et mobiles ont permis de dépister près de 882 800 personnes en 2010. (source : CNLS).

Concernant la *prise en charge de la transmission de la mère à l'enfant* (PTME), le nombre de femmes enceintes ayant bénéficié du test de dépistage VIH en 2010 est d'environ 200 000. Ce chiffre ne prend pas en compte tous les sites pour cause de rétention de données..

Concernant la nutrition, le *nombre d'enfants âgés de 0 à 5 ans ayant bénéficié d'une surveillance nutritionnelle au niveau communautaire* est passé de 629 000 en 2009 à 865 418 en 2010. Ce qui donne un résultat positif par rapport à l'objectif (720 000). Pour l'année 2010, le projet de cash transfert (NETS) qui a démarré en 2009, a touché 21 986 mères d'enfants qui ont eu à bénéficier des allocations en 2010, pour une cible de 23 238.

Le Gouvernement a fait de l'accès de l'eau potable et de l'amélioration du système d'assainissement une urgence pour s'inscrire dans l'agenda d'atteinte des OMD, à travers la mise en œuvre du Programme d'Eau Potable et d'Assainissement (PEPAM) en 2005. Le *taux d'accès à l'eau potable en milieu urbain* est passé de 97,0% en 2009 à 98,5% en 2010, soit une progression de 1,5 point .et sensiblement en dessous de l'objectif de 99%. Cette amélioration est obtenue suite à la réalisation de 47 000 branchements sociaux sur toute l'étendue du territoire. En *milieu rural*, le *taux global d'accès à l'eau potable* s'établit en 2010 à 77,5% contre 73,6% en 2009, dépassant la cible de 77%. Ce qui traduit un résultat positif et satisfaisant.

En matière d'assainissement, le *taux d'accès en milieu urbain* est passé de 56,7% en 2004 à 63,1% en 2010, ce qui donne une progression largement inférieure à l'objectif moyen qui est de 68,3% en 2010. Cependant, ce résultat pourrait être amélioré par le renouvellement des infrastructures vétustes et l'élargissement du réseau. En *milieu rural*, le *taux d'accès* est passé de 28,9% en 2009 à 29,6% en 2010, ce qui traduit une progression assez faible et largement insuffisante pour amorcer une tendance favorable pour l'atteinte des OMD. Le taux de traitement des eaux usées est passé de 13% en 2004 à 39,2% en 2010, de même le taux de dépollution est passé de 13% en 2004 à 23,4% en 2010, ce qui dénote des avancées significatives.

Au regard des résultats enregistrés dans l'accès à l'eau potable, les tendances vers les cibles se confirment parfaitement et une évolution record est attendue en 2011 avec la poursuite et la finalisation des grandes opérations en cours. Par contre, pour l'accès à l'assainissement, des efforts doivent être poursuivis et accélérés pour l'atteinte des OMD.

Habitat et Cadre de vie

Les contributions reçues mettent en exergue la situation de 2009 et non celle attendue (2010).

Indicateur à renseigner :

- Nombre de personnes sorties des habitats spontanés et relogés

La politique **environnementale** du Sénégal vise l'intégration des principes du développement durable dans les politiques nationales et l'inversion de la tendance actuelle à la dégradation continue de l'environnement et des ressources naturelles.

En matière de suivi des feux de brousse les résultats font apparaître une tendance à la baisse, la **quantité de biomasse consommée par les feux de brousse en 2010** est évaluée à 743 65,77 tonnes contre 195 783 ,82 tonnes en 2009. Cette tendance est confirmée par le bilan de la campagne 2009/2010 de lutte contre les feux de brousse qui a permis de baisser la moyenne par rapport aux dix dernières années. Malgré cette performance l'objectif de 569 238 n'a pas été atteint.

S'agissant du **ratio reboisement/déboisement, il s'est établi à 0,96 en 2010 contre 0,78 en 2009**. Ce résultat est imputable aux efforts consentis à travers les activités de reconstitution, de reforestation et de conservation.

Concernant la proportion de **Plans de Gestion Environnementale et Sociale (PGES)** suivi, elle s'est établie à 30,3% en 2010 contre 30% en 2009, en dessous de la cible de 50%. Cette contre-performance est liée au manque de financement, à l'absence de répondant pour certains PGE, et enfin au démantèlement du dernier projet pour transfert. Pour ce qui est de la **protection du trait de côte contre l'érosion**, d'importants travaux ont été entrepris en 2010. Les ouvrages réalisés sur plus d'un km au niveau de la station balnéaire de Saly sont en cours de consolidation pour éviter la remontée des eaux marines.

IV AXE3 : PROTECTION SOCIALE ET GESTION DES RISQUES DE CATASTROPHES

Indicateur à renseigner :

- Nombre de personnes handicapés appareillés

Les réalisations enregistrées ont trait au renforcement de l'assistance sociale aux groupes vulnérables et à l'amélioration de leur accès aux services sociaux, et au renforcement des capacités des institutions spécialisées dans le domaine de la protection sociale.

Concernant les programmes d'appui aux groupes vulnérables, des allocations monétaires conditionnelles et non conditionnelles ont été distribuées aux familles ciblées. Le **nombre de ménages vulnérables bénéficiaires d'allocations de ressources** est passé de 685 en 2009 à 1080 en 2010. Nonobstant cette hausse, l'indicateur demeure en dessous de l'objectif fixé à 1500 ménages.

S'agissant du *nombre d'enfants retirés des pires formes de travail et réinsérés dans le système socio éducatif*, il est passé de 685 en 2009 à 4539 en 2010. Par rapport à la cible de 2010, il y a un écart de 2359 enfants. Cette forte évolution enregistrée est due principalement à la mise en œuvre de l'Initiative pour la Protection Sociale des Enfants Vulnérables (IPSEV). Par ailleurs, le Programme de Lutte Contre les Pires Formes de Travail des Enfants (PLCPFTE) a renforcé ses interventions pour améliorer la promotion de l'accès aux services sociaux aux groupes vulnérables. Aussi, l'Etat à travers le Ministère de la Famille, a appuyé dans le cadre de la protection de l'enfant, 1.470 familles vulnérables, ayant permis un soutien à la scolarisation et à la prise en charge sanitaire de 4.410 enfants.

V AXE4 : BONNE GOUVERNANCE ET DEVELOPPEMENT DECENTRALISE ET PARTICIPATIF

Indicateurs à renseigner :

- Taux d'exécution du budget de la Santé
- Taux d'exécution du budget de l'éducation
- Taux d'annualité budgétaire

La promotion de la transparence dans la gestion des affaires publiques, la création d'un environnement favorable au développement économique et social et le respect de l'État de droit font partie intégrante du capital social. Sous ce rapport, une meilleure gouvernance des réformes économiques devrait être promue afin de rendre plus crédibles les plans et programmes élaborés.

La gestion des **finances publiques est marquée par la poursuite de la** mise en œuvre du nouveau plan de réformes budgétaires et financières couvrant la période 2009-2012. Ce dernier prend en compte les recommandations du PEFA et du rapport du FMI dans le cadre de l'ISPE (2009). En 2010, des efforts de consolidation de la crédibilité budgétaire se sont renforcés notamment par la mise en application, chaque fois que de besoin, du pouvoir de régulation budgétaire du Ministère de l'Economie et des Finances, en vue de maintenir l'équilibre budgétaire.

La consolidation des efforts d'apurement des retards en matière de *production des comptes de gestion et des projets de lois de règlement* entre 2006 et 2010 ont permis de se conformer au cadre légal. Par rapport au retard cumulé, les projets de loi de règlement relatifs aux exercices de 2008 et de 2009 ont été transmis à la Cour des comptes. De plus, les rapports d'exécution des lois de finances des exercices de 1997 à 2007 ont été produits par la Cour des comptes engagée elle aussi dans cette dynamique globale d'apurement systématique de tous les retards. Ces résultats sont imputables à l'extension de la couverture géographique du SIGFIP et d'ASTER qui a facilité la mise à disposition des documents de base utiles pour la production, dans les délais règlementaires, des derniers comptes de gestion des comptables publics.

Concernant le système de passation et d'exécution des marchés publics, le processus d'adoption du nouveau code des marchés, a été marqué par l'appui concerté des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) qui ont fait preuve d'un soutien indéfectible pour son aboutissement et sa mise en application. *La durée moyenne de passation des marchés* est passée de 209 jours en 2009 à 194 jours en 2010, mais reste toujours plus tardif que l'objectif

maximum de 150 jours. Les *marchés passés par entente directe* sont de 23% (2008) contre 8% en 2010 et restent strictement encadrés et contenus en dessous du ratio de 20%. Ce résultat démontre que les pratiques d'achat public se sont considérablement améliorées depuis l'entrée en vigueur en janvier 2008 du nouveau cadre légal et réglementaire. Cependant le nombre de dysfonctionnements observés est encore important.

La mise en œuvre du Programme Sectoriel **Justice** (PSJ) visant la promotion de l'accessibilité et l'amélioration de son efficacité, a permis d'obtenir d'importants résultats. Le *délai moyen de traitement des dossiers criminels* s'est maintenu à deux (02) ans depuis 2009, suite à l'entrée en vigueur de la loi 2008-50 du 23 septembre 2008 sur l'accélération des procédures criminelles. Pour les procédures correctionnelles, le *délai moyen de traitement des dossiers délictuels* n'a pas varié par rapport à 2009 (6mois), car les mêmes difficultés liées à l'acheminement des citations et convocations de la justice persistent.

Dans sa politique de **développement local et de décentralisation**, le Sénégal vise le transfert des compétences au niveau local et la dotation de moyens nécessaires aux structures décentralisées, notamment par la mise à disposition des collectivités locales des Fonds d'Equipement des Collectivités Locales (FECL) et du Fonds de Dotation de la Décentralisation (FDD).

Les FDD et les FECL sont alimentés par des prélèvements respectivement de 3,5% et 2% sur la TVA conformément à la loi en vigueur. En 2010, les montants s'élèvent à 16 milliards FCFA pour le FDD et 12 milliards FCFA pour le FECL. Cependant, la répartition du FDD pour l'année 2010 montre que seules les compétences relatives à la santé, l'éducation, à la jeunesse et au sport et à la culture, sont couvertes au niveau des communautés rurales.

S'agissant de la mise à disposition des fonds, l'arrêté interministériel a été signé le 12 mai 2010, reflétant non seulement un retard par rapport aux délais requis de 3 mois mais aussi des difficultés dans l'exécution par les collectivités locales.

En conséquence, malgré la révision des critères et des mécanismes de transferts du FDD et du FECL, les difficultés liées à la mobilisation et à la mise à disposition des fonds, et la répartition entre les collectivités locales, subsistent.